

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Transport scolaire – participation financière

Le Conseil Municipal a reconduit sa participation financière pour l'année 2020/2021 aux familles de Landéhen dont les enfants utilisent l'un des transports scolaires aidés par le Conseil Régional et délégués à Lamballe Terre et Mer (Car, Tibus, Train, etc...). Le montant alloué est de 42 € par enfant (1^{er} et 2^{ème} enfant) et à 21 € (3^{ème} enfant d'une même famille).

Le versement de l'aide sera effectué, au vu de la remise en mairie d'un justificatif de paiement et d'un relevé d'identité bancaire par les familles.

Ecole : Projet numérique : appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports met en place des mesures destinées à favoriser la continuité pédagogique dans les écoles grâce au développement des services numériques. Ces mesures visent à l'acquisition d'équipements informatiques, de services et ressources numériques et s'adressent aux cycles 2 & 3 qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Le Conseil a approuvé le projet de l'école de Landéhen. Le volet Equipement subventionné à 70 % s'élèvera au maximum à 14 000 € TTC. Le volet services et ressources numériques, subventionné à 50 % sur la base d'un montant maximum de dépenses de 20 € pour deux ans par élève est estimé à 1900 €.

Le conseil a autorisé le Maire à déposer la candidature de la commune, à signer la convention à intervenir avec l'Education Nationale et la convention de mise à disposition du matériel à l'école Saint-Joseph

Délaissé communal de voirie

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente d'un délaissé de voirie communale au Joncheray, au prix de 50 € TTC le m², sous réserve de l'édification de deux logements supplémentaires. Tous les frais relatifs à la transaction seront à la charge du demandeur. Ce délaissé n'ayant pas de fonction de desserte ou de circulation, son déclassement est dispensé d'enquête publique préalable.

Le Conseil municipal a précisé que les conditions des éventuelles ventes de délaissés communaux par la Commune, peuvent être différentes en fonction de la situation géographique, du projet pour lequel la vente est sollicitée, de l'absence d'impact sur la sécurité, l'aspect environnemental, etc.

Projets d'investissements et subventions -

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre les études pour ses projets d'investissement afin de pouvoir déposer les demandes de subventions qui interviennent à différents moments de l'année en fonction des financeurs : Département, Région, Etat, Europe....

COMMUNE DE LANDEHEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

Ces projets sont les suivants :

- Restaurant scolaire et Salle polyvalente : Etude de faisabilité en cours dont la restitution doit avoir lieu en avril.
- Salle Ominsport : Le retour de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) sur le problème de condensation, est en attente.
- Viabilisation des terrains 3 et 5 rue de Saint-Glen : les devis sont en cours pour un montant actuel de 9791.54 € TTC. Les terrains sont destinés à recevoir 2 logements édifiés par Bâtiments et Styles de Bretagne.
- Modernisation éclairage Mairie : Le Conseil a décidé de renouveler l'ensemble de l'éclairage des bureaux et de la petite salle de réunion qui sont actuellement pourvus de néons datant de la construction de la mairie. Un complément de devis est demandé pour les travaux d'électricité demandés dans les rapports APAVE sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Eglise : Le Conseil Municipal a décidé de faire évaluer le coût des réparations à effectuer sur la toiture et la tourelle de l'église, suite à l'inspection confiée à l'entreprise Bourchanin : mousse, fissures, etc. Les ardoises manquantes ont été remplacées par l'entreprise lors de son intervention.
- Terrain multi sports extérieur : Un compte-rendu des échanges avec les jeunes et les associations a été présenté au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal a décidé de faire réaliser par l'ADAC les dossiers de consultation des entreprises pour la partie terrain multisport et la partie : modelages paysagers et de convivialité aux abords.
- Aménagement de la rue de la ville Commault et des roseaux : Les travaux de peinture réalisés sont provisoires. Le Conseil décide de rencontrer les riverains (de la rue de la Ville Commault jusqu'à son intersection avec la rue des Roseaux, des rues des Roseaux, de l'Hôtel Bon et des Perrières) afin d'échanger sur les problématiques de la rue de la Ville Commault jusqu'à l'école. Cette rencontre sera programmée lorsque la situation sanitaire le permettra. Dans l'attente, le conseil Municipal a décidé de solliciter l'ADAC pour une étude de faisabilité.
- Programme de sécurité et d'accessibilité : après rappel de l'appel à candidature du Département, pour lequel la Commune a été retenue à raison de 80 % sur une somme totale de 20637 € HT, comprenant :
 - Des travaux d'apaisement de la vitesse : 12 664 €
 - Du cheminement piétons, cycles, personnes souffrant de handicap pour: 5873 € (y compris abords et dans les bâtiments)
 - Informer et orienter les services de secours pour : 2 100 €,le Conseil Municipal a décidé de consulter les entreprises pour les travaux de cheminements des personnes à mobilité réduite aux abords et dans les bâtiments communaux : rampes, nez de marches, ...
- Acquisition de matériel de désherbage à gouttelettes d'eau chaude : Le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de matériel de désherbage à gouttelettes d'eau chaude pour un montant estimé à 31 779.76 € HT auprès de la Société Oeliatec, achat mutualisé avec les Communes de Bréhand et Coëtmieux. Le

COMMUNE DE LANDEHEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

montant maximum à charge de chaque commune est de 10 593.25 € HT. La Région est sollicitée pour une aide financière en raison :

- De la nécessité d'investir pour les communes 0 PHYTO dans du matériel alternatif
- Du choix d'un matériel performant techniquement ainsi qu'au niveau des consommations d'énergie
- De la dynamique de progrès collectif d'achat par mutualisation.

Le Conseil Municipal a autorisé la Maire à signer la convention à intervenir avec les Communes de Bréhand et Coëtmieux définissant les conditions et modalités de mutualisation de ce matériel (achat, entretien, assurance, pièces, stockage, planning d'utilisation...).

Cyberbibliothèque

Le Conseil Municipal a validé la politique d'achat de livres travaillée en Commission : le budget annuel de 3000 euros par an comprend les livres achetés dans le cadre d'activités subventionnées et les ouvrages professionnels. Ce budget va faire l'objet d'une étude afin d'ajuster les achats aux différents types de public : jeunesse, adultes,

....

Le conseil a décidé d'acquérir un chariot de transport de livres pour un coût estimatif de 376.50 € HT

Commission des travaux

Le Conseil Municipal a validé la réalisation de graff sur l'armoire électrique dans l'impasse du Temps Libre dans le cadre des activités des 11-17 ans. Enedis participe à hauteur de 400 €

Affiché le 2 mars 2021

Nathalie TRAVERT LE ROUX